



COMMUNE DE BERLAIMONT
PREETUDE DE CADRE DE VIE

Décembre 90



OBJET DE L'ETUDE

L'aménagement du cadre de vie et la valorisation des paysages du département est l'un des volets important des actions du Conseil Général du Nord.

C'est dans ce contexte que se place cette étude "cadre de vie" qui aide les communes du département à élaborer un programme cohérent d'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement.

Elle sera confiée à une équipe pluridisciplinaire capable d'appréhender les multiples facettes qui organisent l'image communale :

- l'histoire
- l'urbanisme
- l'architecture
- le paysage
- l'art dans la ville
- l'éclairage
- le design

L'équipe de spécialistes sera en étroite harmonie avec la population et la municipalité.

L'aide technique apportée par l'étude vise principalement :

- à effectuer un diagnostic de la situation actuelle de la commune et ses potentialités en matière de paysage et d'environnement
- à définir des orientations et à dégager des priorités dans ces différents domaines avec les élus.
- à esquisser des réponses d'aménagement en rapport avec les finances communales.
- à diffuser l'information et à émettre des conseils de recommandation en matière d'aménagement.

L'étude sera composée d'un diagnostic général sur les caractéristiques essentielles de la commune sous forme d'un cahier de recommandations et une série d'A.P.S. ou esquisses chiffrées sur les différents thèmes abordés.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Berlaimont se situe dans la partie Sud-Est du département, entre Maubeuge et Landrecies (environ 15 Km de ces deux villes) sur le contour de "Aulnoye-Aymeries".

Le paysage se compose de deux dominantes :

- . la proximité du massif forestier de Mormal au Nord-Est
- . la rivière canalisée de la Sambre.

La présence de cette voie navigable de commerce au gabarit Freyssinet a généré un important développement industriel (principalement sidérurgique) au début du siècle.

La matrice urbaine créée par le passé industriel se trouve aujourd'hui marquée par l'empreinte de la désindustrialisation :

- . présence de nombreuses friches sur la vallée de la Sambre
- . le tissu urbain "tourne le dos" à la rivière considérée comme nuisance.
- . juxtaposition du tissu industriel et du bocage.

LES ACTIONS A MENER

LES BORDS DE SAMBRE

L'AXE EST-OUEST

LES ABORDS DE LA GARE

LES ABORDS DE LA RUE KLOTEN

LES PLACES DANS LA VILLE

LA RUE DUPONT VIVIER

LES ABORDS DE LA SAMBRE

L'ensemble composé par l'Ecluse de Berlaimont, la presqu'île, les bras de décharge et le déversoir de l'ancien moulin représente le principal axe de développement en matière de tourisme (notamment fluvial) et de loisirs qu'ils soient à l'échelle de la commune ou du département.

Situé à moins de 100 mètres de la grande-rue et de la Place de la Mairie, on y accède par des ruelles qui, autrefois, permettaient d'aller puiser l'eau de la Sambre nécessaire à enrayer les incendies.

Dans un premier temps l'étude apportera une **réflexion d'ensemble sur le parcours de la rivière** dans la traversée de la commune. Cette réflexion portera :

- sur l'ensemble des espaces délaissés et dégradés aux abords de la Sambre.
- sur les différents ouvrages qui la franchisse.
- sur les éléments essentiels de la qualité des paysages urbains ou ruraux qu'elle traverse.

L'étude sous forme d'**Avant-Projet Sommaire** chiffré devra :

- proposer un aménagement des berges en rapport avec les activités existantes et potentielles du site.
- gérer le système de liaison piétonne entre les différents points forts (régler le problème des ruelles en "cul-de-sac").
- raisonner en intercommunalité pour l'articulation des différents projets de chaque commune, la Sambre étant limite communale.

LES AXES DE CIRCULATION EST-OUEST

Ces axes de circulation relient Berlaimont au Quesnoy par la D. 33 et la D. 951.

La fourche de ces deux départementales constitue l'entrée du bourg.

Cet axe connaît, de la fourche jusqu'à l'entrée de l'église, un problème de qualification d'espace.

L'étude doit apporter des réponses en matière :

- de mise en valeur de l'entrée communale
- de sécurité
- de stationnement
- d'éclairages
- de signalisation
- de mobilier

en rapport étroit avec le statut de chacun des espaces.

Il s'agit, pour l'ensemble du parcours, de la fourche d'entrée jusqu'à la Place de l'Eglise, d'établir :

Premièrement - une **réflexion d'ensemble** à partir de schémas de principe, de coupes et de croquis d'ambiance.

Deuxièmement - une préfiguration plus approfondie sous forme d'**esquisses chiffrées** des différents points forts de l'aménagement.

LES ABORDS DE LA GARE

Cette partie de la commune est fortement marquée par un paysage industriel :

- voiries métallurgiques
- scierie
- abord de la Gare
- le pont du C.D. 32, déviation du passage à niveau
- la passerelle piéton
- les talus de l'infrastructure routière

L'ensemble de ce quartier ferme la porte sud de la commune.

Le passage supérieur du C.D. 32 sur les voies ferrées donne un point de vue sur la commune qu'il serait souhaitable de valoriser comme un véritable belvédère.

L'étude dans un premier temps apportera une **analyse détaillée** de ce quartier sur une revalorisation des espaces publics, ouvrages d'art et voiries.

Enfin des **esquisses chiffrées** accompagnées de croquis descriptifs porteront sur les principaux points forts.

LES ABORDS DE LA RUE KLOTEN

Cette rue, l'une des dernières créée sur la commune, longe le Collège et les équipements sportifs de la commune.

Actuellement cette rue souffre d'une absence d'intégration par rapport au reste de la commune.

Un projet de déviation du chemin départemental est en cours d'étude.

Il serait souhaitable que l'étude apporte des réponses en étroite collaboration avec les services du département (D.V.I.).

L'étude élaborera des schémas de principes sur l'organisation de ce quartier et proposera une **esquisse d'aménagement** sur les aménagements des espaces végétaux aux abords de la rue Klotten.

LES PLACES PUBLIQUES DE LA COMMUNE

Plusieurs lieux dans la commune créent par leur présence et leur structure de véritables respirations qu'il est souhaitable de valoriser et de renforcer.

Dans le centre : la place de l'Eglise, la Place de la Mairie, le parking de la poste et la Grand-Rue constituent les principaux espaces publics de Berlaimont.

A la périphérie de l'espace bâti : la place Mandran - la place de la Gare et les coeurs des différentes cités : - les Arbreaux, de Leuze.

Il semble important de faire l'analyse de ces lieux de comprendre :

- leur morphologie
- leur fonctionnement et l'impact qu'ils ont sur le quartier ou l'îlot.
- leurs qualités, etc...

Le projet s'attachera sous formes **d'esquisses chiffrées accompagnées de croquis.** :

- à proposer des schémas de liaison piétonne
- à planifier le stationnement
- à reconquérir les espaces résiduels, les façades ou clôtures riveraines
- à requalifier les abords des bâtiments publics
- à valoriser le végétal arborescent dans ces espaces.

LA RUE DU PONT VIVIER

Actuellement en cours de réaménagement le ruisseau qui borde la rue mériterait d'être revégétalisé et bordé d'alignement d'arbres tiges.

L'étude apportera des réponses d'aménagement sous forme d'esquisse chiffrée sur l'ensemble de cette rue ainsi que sur son entrée très particulière aux abords de la Gare et aux abords de la cité des Arbreaux.

Plan de la commune
schématisant les différentes actions à mener.

